



Communiqué de presse 28 août 2023

**Signature d'un partenariat exclusif
entre la société LyleOO et le réseau national L'Opticien qui Bouge
pour déployer une solution innovante et personnalisée de téléexpertise
qui facilite la relation #Client #Ophtalmologiste #Opticien à domicile
et pour contribuer à pallier les déserts médicaux en France**

**Quand deux entreprises françaises visionnaires et responsables mutualisent leurs visions
et leurs compétences**



Après avoir levé 1,5 million d'euros en mai et fêté ses 10 ans d'existence en juin, le **fondateur de la franchise L'Opticien qui Bouge, Gwénaél Merlio, a signé en juillet 2023 un contrat de partenariat exclusif pour sa catégorie avec la dynamique société française LyleOO pour sa solution novatrice (commercialisée depuis mai 2023) qui simplifie la relation client/ophtalmologiste/opticien. Ensemble, ils constituent un levier de résolution des problématiques posées par les déserts médicaux et le secteur de l'optique.**

Si initialement les 4 associés de LyleOO, experts en optique lunetterie et en chirurgie réfractive, souhaitaient se focaliser sur le déploiement de leur offre auprès des opticiens en magasin, ils ont été convaincus par les arguments de Gwénaél Merlio et le développement raisonné de son réseau de professionnels de santé à domicile. Guidés par leurs visions conjointes d'offrir des prestations de qualité, innovantes, responsables et transparentes auprès de leurs clients, LyleOO a donc accordé une collaboration exclusive à la franchise de L'Opticien qui Bouge. **Son réseau bénéficiera du savoir-faire de LyleOO dont l'offre de service évolutive est sans cesse perfectionnée.**



« La signature de ce partenariat exclusif avec la société LyleOO vient renforcer la confiance que nous portent les investisseurs, entreprises et clients, conscients du professionnalisme du réseau de L'Opticien qui Bouge. Grâce à cette collaboration dont je remercie sincèrement LyleOO, seuls les professionnels de santé à domicile du réseau de L'Opticien qui Bouge sont en capacité d'offrir une solution unique et personnalisée à leurs clients en lien avec des experts français établis, un avantage concurrentiel certain qui révolutionne l'accès aux soins. » déclare Gwénaél Merlio, fondateur de L'Opticien qui Bouge.

LyleOO © *« Le succès de LyleOO résulte de notre volonté de déployer une offre de service innovante faisant appel à la fois à l'analyse algorithmique et à l'expertise de professionnels médicaux exerçant en France. Cette solution, créée notamment par des opticiens pour des opticiens, est en adéquation avec l'évolution rapide des besoins du marché de l'optique et s'intègre dans une démarche responsable où l'innovation, la transparence, le respect du client et le dialogue avec les différents acteurs de la filière santé*



visuelle sont primordiaux. Alors que nous avons décliné à ce jour des demandes de contrats de partenariat avec des centrales d'achats / des fournisseurs, notre choix de privilégier L'Opticien qui Bouge en tant que seule franchise bénéficiant de ce type de contrat relève d'un constat objectif de partage de valeurs, de stratégie et d'ambition raisonnées inscrites dans le temps.» souligne Jean-Valéry Desens, porte-parole de LyleOO.

La nouvelle prestation LyleOO sous forme de circuit court proposée par L'Opticien qui Bouge

Les professionnels de santé membres de L'Opticien qui Bouge peuvent désormais déterminer la nouvelle correction visuelle du client et compléter avec lui un questionnaire de santé calqué sur les recommandations du SNOF (Syndicat National des Ophtalmologistes de France). Ces informations enregistrées et transmises pour expertise à un ophtalmologiste partenaire, exerçant en France. Deux options se présenteront : soit ce professionnel médical transmettra de manière sécurisée en moins de 48h une ordonnance permettant au client d'obtenir son équipement optique (lunettes et/ou lentilles), soit il estimera que le client nécessite un rendez-vous en présentiel afin de mener des examens poussés ; une recommandation personnalisée sera alors rédigée.

Avec la solution de téléexpertise LyleOO, L'Opticien qui Bouge renforce sa position d'acteur clé précurseur sur le marché de l'optique à domicile. L'exemple de ce partenariat démontre l'importance de faciliter et renforcer les synergies entre professionnels de santé et professionnels médicaux pour répondre aux enjeux de santé publique liés à la vision, aux problématiques soulevées par les déserts médicaux, et aux attentes des clients (accessibilité, mobilité, gain de temps, circuit court...).

A propos de L'Opticien qui Bouge

L'Opticien Qui Bouge est une entreprise innovante et dynamique spécialisée dans le secteur de l'optique à domicile. Fondée à Toulouse en 2013 par Gwénaél MERLIO, elle est précurseur en France sur ce marché et est présente aujourd'hui dans plus de 28 départements. Suite à une levée de fonds d'1,5 M€ validée en mai 2023, L'Opticien Qui Bouge ambitionne d'atteindre les 300 opticiens dans le réseau d'ici 2026.

Site web (refonte avec nouvelles fonctionnalités dès septembre) : www.lopticienquibouge.fr

LinkedIn : www.linkedin.com/company/l'opticien-qui-bouge

Facebook : www.facebook.com/LOpticienQuiBouge/

Instagram : www.instagram.com/lopticienquibougefrance/

TikTok (nouveau) : www.tiktok.com/@lopticienquibougefrance

En savoir plus sur LyleOO

LYLEOO est une startup française qui a pour objectif de participer à la disparition des zones carencées en ophtalmologistes. Créée en 2022, la commercialisation de la solution LYLEOO a commencé au premier trimestre 2023 ; elle est désormais déployée sur tout le territoire français.

Web : www.lyleoo.com

LinkedIn : www.linkedin.com/company/lyleoo-solution/

Contact presse / Visuels, interview et autres informations sur demande :

Mélissa Buttelli - Tél. : 0614669393 / Email : melissa.buttelli@outlook.com